

## L'INDUSTRIE FINANCIÈRE

## Scor se couvre contre la surmortalité

## RÉASSURANCE

Le groupe français se dote d'une couverture contre « un risque de mortalité extrême » pour un montant de 102 millions d'euros.

La double intégration du spécialiste allemand de la réassurance-vie, Revios, acheté fin 2006, et du réassureur suisse Converium, acquis au printemps dernier, a sensiblement modifié le poids des activités vie dans le portefeuille de Scor. Elles représentent aujourd'hui près de 50 % des contrats du réassureur français. Dans ce contexte, le groupe a décidé de protéger son bilan des risques de mortalité extrêmes propres à cette activité.

Scor Global Life, la filiale de réassurance-vie de Scor, a annoncé hier qu'elle allait se protéger contre ce risque particulier à hauteur de 102 millions d'euros. Ce montant permettra de couvrir le réassureur du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou 31 décembre 2011 en cas de « hausse importante de la mortalité à la suite d'une pandémie majeure, d'une importante catastrophe naturelle ou d'un attentat terroriste », explique le groupe.

L'opération est conclue avec la banque américaine JP Morgan sous forme de « swap collateralisé » (produit de couverture financière non exposé au risque de crédit), basé sur une combinaison des indices de mortalité aux États-Unis et en Europe. L'accord prévoit que le paiement du swap par JP Morgan interviendra dès lors

que l'indice établi dépassera le seuil de 115 %. Entre ce seuil et le plafond de 125 %, la banque versera au réassureur un montant proportionnel au montant du swap. Au-delà de 130 %, Scor percevra le total de la couverture, soit 100 millions de dollars (66 millions d'euros) pour la partie des risques sur les marchés américains et 36 millions d'euros pour celle des risques européens.

## UN PRODUIT TOTALEMENT SÉCURISÉ

Ce swap de mortalité constitue pour Scor le deuxième transfert récent de risques sur les marchés de

## LE RÉASSUREUR PROTÈGE SON BILAN CONTRE LES RISQUES DE PANDÉMIE MAJEURE, D'ATTENTAT TERRORISTE ET DE CATASTROPHE NATURELLE.

capitaux. En novembre 2007, le groupe a conclu un contrat de rétrocession de dommages catastrophes sous forme d'obligations avec Atlas Reinsurance IV, pour une couverture de 160 millions d'euros. Compte tenu des conditions de marché encore plus dégradées, Scor a cette fois préféré le recours au swap. Contrairement aux obligations, ce produit a en effet, selon le groupe, l'avantage d'être totalement sécurisé quelles que soient les conditions de liquidités des marchés de crédit. L'opération va coûter au réassureur 2 % du montant du swap, soit 2 millions d'euros. ■

NINON RENAUD

## Warren Buffett se pose en cassandre des marchés

## INVESTISSEMENTS

Le patron de Berkshire Hathaway estime que les États-Unis sont en récession, que le dollar va continuer sa chute et que les marchés actions pourraient encore baisser.

Lorsque Warren Buffett parle, les propos font office de prêche à Wall Street. Hier, sur la chaîne de télévision CNBC, l'un des hommes d'affaires les plus écoutés a dressé un tableau sombre de l'avenir économique dans le monde, et particulièrement aux États-Unis. Warren Buffett prévoit notamment dans les mois à venir une poursuite de la baisse des prix de l'immobilier, qui ont déjà reculé depuis le début de la crise des subprimes. Et le patron de Berkshire Hathaway n'hésite pas à lâcher le mot qui effraie les marchés : « Nous sommes en récession. » S'il estime que, techniquement, les États-Unis ne sont pas en récession, il base son observation sur l'évolution des activités de son groupe.

Face à une croissance américaine en berne, Warren Buffett s'attend à une poursuite de la chute du dollar par rapport à l'euro, tandis qu'il n'en finit pas de battre des records au-dessus du seuil de 1,52. Il est resté cependant perplexe quant à la limite de la hausse du prix du pétrole alors qu'il voit pourtant la demande



Le milliardaire américain dresse un tableau très sombre de l'avenir économique du monde. Il considère que la crise actuelle n'a rien à voir avec celle de 1973-1974, lors du premier choc pétrolier.

AP/LOUIS LANZANO

continuer à augmenter progressivement. Dans un contexte déjà peu rassurant, les propos du sage d'Omaha, la ville du Nebraska où il habite, n'ont fait qu'aggraver l'ambiance sur les marchés. Warren Buffett ne voit d'ailleurs pas de stabilisation immédiate puisqu'il estime que les indices actions « ne sont pas bon marché ». Face à ce déluge de mauvais présages, le patron de Berkshire Hathaway a précisé que la crise actuelle n'avait rien à voir avec celle de 1973-1974, lors du premier choc pétrolier.

## RECU DES MARGES EN 2008

Une bien maigre consolation pour les investisseurs, qui ont aussi appris que Berkshire Hathaway abandonnait son projet de réassurer 800 milliards de dollars d'obligations municipales. L'homme d'affaires américain est revenu sur une décision qu'il avait prise il y a trois semaines pour profiter de la crise des rehausseurs de crédit, ces

groupes qui assurent les émissions obligataires. Leurs cours ont très mal accueilli la décision de Warren Buffett. Security Capital Assurance (SCA) a même dégringolé de 30 % dans la matinée à Wall Street.

La déprime de Warren Buffett transparaitait déjà dans la lettre annuelle qu'il a adressée ce week-end à ses actionnaires. Il s'y dit « certain que les marges bénéficiaires des assurances, y compris les nôtres, baisseront significativement en 2008 ». Et il prévoit un recul des marges en 2008 de « probablement 4 points de pourcentage », voire bien davantage en cas de catastrophe naturelle. Son groupe coté, Berkshire Hathaway, a réalisé un quart de ses revenus de 118 milliards de dollars en 2007. Réagissant à ces propos, le cours de l'action Berkshire Hathaway a ouvert en baisse de 3,57 %, à 135.000 dollars, à Wall Street. ■

M. PE. ■

## La banalisation du livret A coûtera cher aux banques

## ÉPARGNE

Selon Sia Conseil, la généralisation de la distribution du livret A devrait se traduire par un coût annuel de 1,3 milliard d'euros pour les banques.

Un véritable pavé dans la mare. Selon le cabinet de conseil en stratégie Sia Conseil, la banalisation du livret A coûtera 1,3 milliard d'euros par an à l'ensemble des banques françaises, sans intégrer les coûts de marketing et de communication liés à sa commercialisation. A l'heure où les négociations vont bon train entre les banques et les pouvoirs publics sur les modalités de la distribution généralisée du fameux livret, cette étude ne manquera pas d'être débattue. Produit d'épargne défiscalisé à taux réglementé (3,50 %), le li-

vet A est actuellement commercialisé par les seules Caisse d'Épargne et Banque Postale. Le plus gros du fardeau de sa généralisation serait supporté par ces deux banques, en raison notamment de la baisse de leur taux de rémunération, souligne Sia Conseil.

## DES CLIENTS INCITÉS À OPÉRER DES TRANSFERTS

La Banque Postale est actuellement rémunérée à hauteur de 1,3 % pour la collecte des fonds du livret A et la Caisse d'Épargne à 1 %. En outre, du fait de cette généralisation, les clients des banques nouvellement distributrices seraient incités à transférer une partie de leurs dépôts à vue et autres livrets moins attractifs vers un livret A, estime Sia Conseil. Ces fonds, centralisés par la Caisse des dépôts, « devront être remplacés par une ressource de marché », ce qui représentera « une perte immédiate évaluée entre 150 et 220 millions d'euros », souligne Sia Conseil.

La Caisse des dépôts utilise les fonds du livret A pour effectuer des prêts avantageux et à long terme aux organismes HLM. Le gouvernement a proposé que cette centralisation ne se fasse plus qu'à 70 % au lieu de 100 % aujourd'hui, afin de permettre aux banques de garder une partie des encours. En prenant en compte cette dernière hypothèse, Sia Conseil estime que le coût final serait de 1,02 milliard pour les banques actuellement distributrices et de 150 millions pour les autres banques.

Cabinet de conseil en management, Sia Conseil travaille pour la plupart des grands établissements bancaires français. La Commission européenne avait donné à Paris jusqu'au 11 février pour généraliser la distribution du livret A. Cette banalisation devrait faire partie de la loi de modernisation de l'économie qui sera présentée début avril en Conseil des ministres pour un vote au Parlement au printemps.

AVEC AFP ■

La Tribune

OFFREZ-VOUS

le partenaire de toutes vos décisions business

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A renvoyer dans une enveloppe affranchie à « La Tribune »  
Service Abonnements - 22, rue René Boulanger - 75472 Paris Cedex 10

OUI, je souhaite m'abonner à La Tribune et à latribune.fr, pour un an au prix de 395 € TTC.

MES COORDONNÉES :  M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

(Indispensable pour recevoir votre code d'accès au site Internet latribune.fr)

## MODE DE PAIEMENT :

Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de La Tribune)  
 Carte bancaire :  Visa  Mastercard  American Express

N° : \_\_\_\_\_

expire fin : \_\_\_\_\_

Cryptogramme, les 3 derniers chiffres au dos de votre carte : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Offre valable jusqu'au 31 mars 2008, exclusivement réservée aux nouveaux abonnés. Tarifs France métropolitaine. Pour l'étranger nous consulter. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, ces données pourraient être communiquées à des tiers. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit d'écrire à « La Tribune ».

TWP72